Note de positionnement vis à vis des Entreprises

Les postures hostile à l'économie libre et aux entreprises en général sont elles pertinentes en matière d'écologie ?

Rappelons ce qui devrait être une évidence : L'écologie a pour objet de préserver la qualité de l'environnement que nous avons hérité de nos parents afin de pouvoir le transmettre intact à nos enfants…Mais cela va beaucoup plus loin que cela.

Écologie signifie étymologiquement « économie de la maison »…Cela signifie que nous devons prendre les meilleurs arbitrages (une gestion en bon père de famille…) afin de préserver la qualité de la maison (son habitabilité) mais aussi en veillant à ce que ses habitants puissent avoir une bonne vie (santé, prospérité, sécurité culturelle, instruction de qualité, créativité etc…).

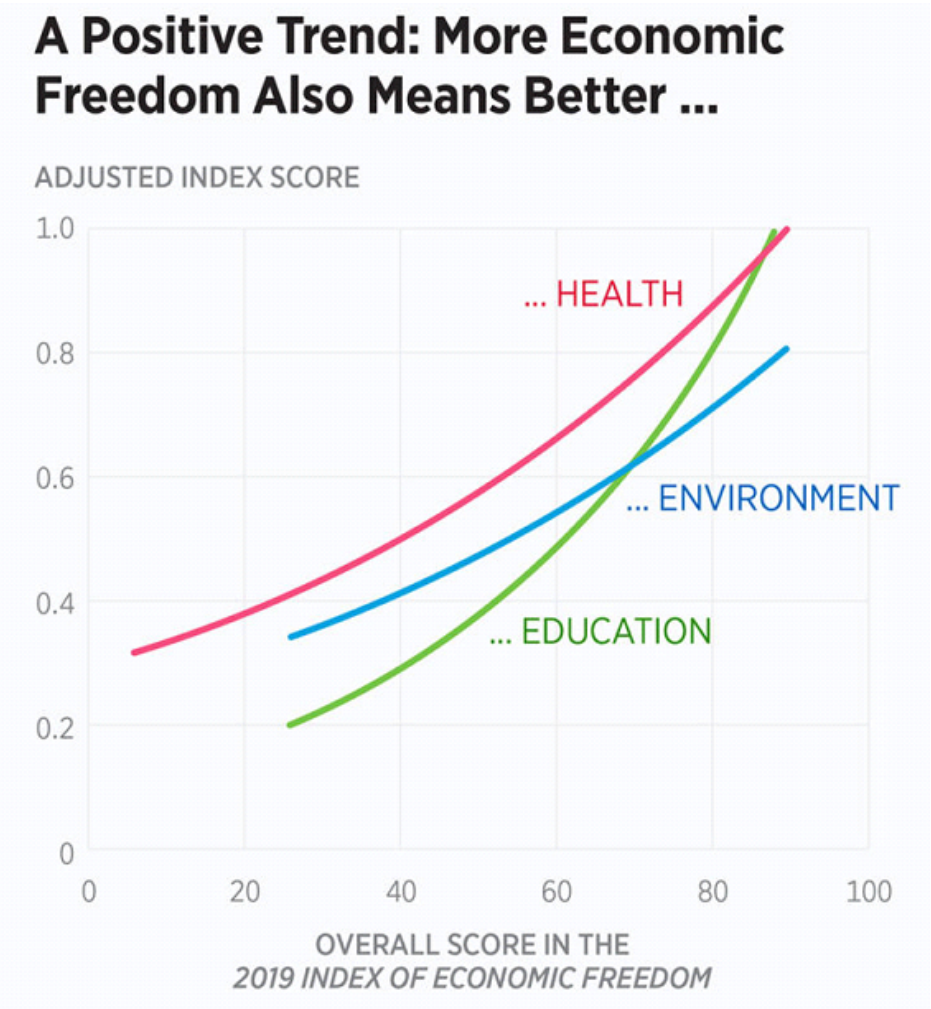

Il existe des indicateurs fiables de la qualité de l'environnement (indice de performance environnementale), de l'instruction et de la santé (ils se trouvent aisément à l'aide d'un moteur de recherche).

Ces indicateurs sont corrélés à l'**indice de liberté économique**…Cet indice distingue les pays qui laissent leurs citoyens prendre des initiatives, entreprendre et aller au bout de leur créativité.

Pour éviter les malentendus, il nous faut distinguer deux types d'entrepreneuriat radicalement différents :

1) **L'économie libre :** Ce sont les indépendants, TPE et PME, enracinées qui innovent et créent de l'emploi local, elles ne bénéficient d'aucune aide et d'aucun passe droit et se livrent une concurrence loyale. Ce sont ces entreprises qui innovent le plus et créent le plus d'emplois (Souvenez-vous que 92% des entreprises ont moins de 10 salariés et représentent 85% des emplois ! Ces entreprises contribuent à trouver des solutions locales aux problèmes environnementaux locaux (et à bien d'autres problèmes), de plus elles sont soumises au principe du pollueur payeur…Ce qui les incite à la vertu en matière de protection de l'environnement. L'enracinement local et le fait que la région ou est implantée la TPE est aussi (très souvent) le lieux ou vivent l'entrepreneur, ses salariés et leurs familles contribue évidemment à la motivation de l'entreprise à respecter l'écologie locale. Pour résumer, cette petite économie libre possède en elle ses propres capacités d'auto-correction en cas d'action contraire à l'écologie : On parle de système homéostatique.

2) **Le capitalisme de connivence :** Ce sont des grosses entreprises souvent multinationales qui par définition, ne sont pas enracinées dans un territoire…Pour ces entreprises, un territoire est un site de production et ces sites sont interchangeables. La proximité entre ces entreprises et le pouvoir politique rendue possible par leur surface financière leur permet d'échapper très souvent au principe du pollueur payeur, leurs cadres ne sont que de passage et sont donc peu concernés par la protection d'un territoire avec lequel ils n'ont pas de lien affectif particulier…La proximité d'avec le personnel politique leur permet d'obtenir des contrats publics (accès à l'argent public), des lois sur mesure afin de pouvoir se constituer des monopoles, une mansuétude particulière en cas d'atteinte à l'écologie…En échange de quelques nominations de politiciens ou de hauts fonctionnaires à des postes très bien rémunérés. Ce système n'est évidemment pas homéostatique et est peu favorable à l'écologie.

L'écologie véritable se doit de sortir des postures idéologiques anti-entreprises et jacobines qui font peu de cas du sort et des attentes des classes moyennes, en promouvant la liberté économique, nous promouvons l'écologie.

Promouvoir la liberté économique, c'est :

Arrêter le tout état bureaucratique centralisé, les paperasses inutiles et les tracasseries administratives : **C'est écologique !**

Diminuer les taxes et les impôts qui étouffent nos TPE (les plus taxées d'Europe) et appauvrissent les classes moyennes afin de les ramener dans la moyenne de ce qui est pratiqué dans l'UE : **C'est écologique !**

Protéger le droit de propriété pour encourager l'innovation, la création d'entreprises, l'investissement locatif et éviter la « tragédie des biens communs » : **C'est écologique !**

Lutter contre le capitalisme de connivence et la corruption : **C'est écologique !**

S'inscrire dans une démarche de simplification (administrative, normative, législative…) : **C'est écologique !**

La prospérité des classes moyennes et populaires n'est pas incompatible avec la protection de la nature…C'est le contraire qui se vérifie.

Nos voisins Suisses et Hollandais possèdent tout à la fois un environnement sain, le plein emploi, une plus grande prospérité que la notre, moins d'écarts de revenus, une plus grande mobilité sociale et une bien meilleure intégration des personnes issues de l'immigration qu'en France car elles respectent et valorisent la liberté économique et leurs entrepreneurs.